

An aerial photograph of a winding asphalt road through a dense, green forest. The road curves through the trees, with a few cars visible. A large, semi-transparent orange graphic, resembling a stylized 'W' or a series of overlapping shapes, is overlaid on the left side of the image. The text 'LeasePlan' is written in white on the leftmost part of this graphic.

LeasePlan

Gestion durable de flottes automobiles :
Comment votre flotte automobile peut contribuer
à l'objectif du zéro émission nette

What's next?



Les transports sont un des facteurs contributif du changement climatique qui progresse le plus vite. Le transport routier représente environ 20 % des émissions de dioxyde de carbone en Europe¹ et près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis. Pour modifier ce contexte, les solutions de parcs automobiles durables gagnent en importance, sachant qu'en moyenne, un utilisateur de véhicule de société génère jusqu'à trois fois plus d'émissions polluantes qu'un particulier. Aujourd'hui, avec l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations sur les émissions encore plus strictes, nous assistons à toutes sortes d'évolutions rapides qui pourraient et devraient avoir des conséquences sur votre approche de la gestion de parc en terme de pérennité.

Cependant, améliorer votre politique de développement durable ne se résume pas à louer des véhicules électriques neufs : nous savons par expérience qu'il s'agit de mettre en marche une transformation progressive, avec des solutions de bout en bout qui, à la fois, bénéficient aux conducteurs et ont des répercussions positives sur votre bilan. En présentant une vue d'ensemble des opportunités et des éléments à prendre en considération, ce livre blanc vous aidera à adapter votre stratégie et votre politique en matière de flotte automobile pour vous aider à atteindre les objectifs d'émissions de CO₂ de votre société.

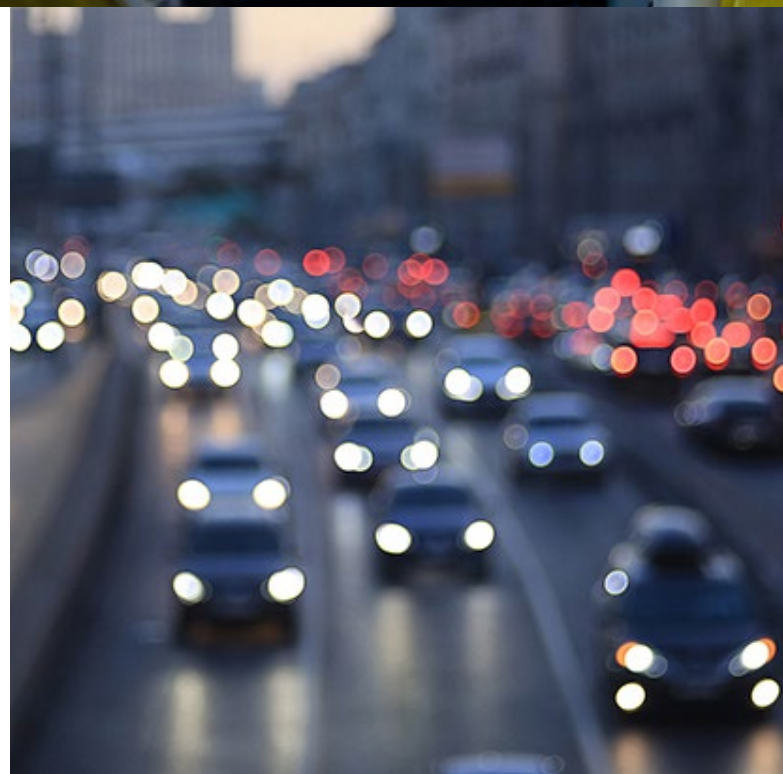


Qu'entend-on par « zéro émission nette » ?

La neutralité carbone, c'est-à-dire une empreinte carbone nette égale à zéro, fait référence à l'obtention de zéro émission carbone en équilibrant une quantité mesurée de carbone libéré avec une quantité équivalente de carbone séquestré ou compensé, ou en achetant suffisamment de crédits de carbone pour combler la différence. Ce terme est employé dans le contexte des processus d'émission du dioxyde de carbone en relation avec les transports, la production d'énergie et les procédés industrielsⁱⁱ.

Dans le contexte de la gestion de flotte, la plupart des sociétés cherchent initialement à réduire les émissions de leurs véhicules en prenant des mesures liées au choix du véhicule, au choix du carburant et à l'usage du parc. Les "pionniers de l'écologie" compensent également les émissions de leur parc ou achètent des crédits de carbone pour atteindre le zéro émission nette.

Aujourd'hui, le concept de neutralité carbone est souvent élargi et englobe les autres gaz à effet de serre. Le terme « climatiquement neutre » illustre l'inclusion plus large des autres gaz à effet de serre contribuant au dérèglement climatique, le CO₂ étant le plus abondant.



Les conséquences de la législation

La législation de l'Union européenne (UE) fixe des objectifs obligatoires de réduction des émissions pour les voitures neuves. Cette législation est la pierre angulaire de la stratégie européenne visant à réduire davantage la consommation de carburant des voitures vendues sur le marché européen. D'ici 2021, en moyenne, toutes les voitures neuves devront atteindre 95 grammes de CO₂ par kilomètre^{iv}. Des objectifs identiques ont été fixés pour les véhicules utilitaires légers neufs. Aux États-Unis, toutes les voitures neuves d'un parc devront atteindre la moyenne de 101 grammes de CO₂ par kilomètre (54,5 mpg) d'ici 2025^v.

Dans les États membres européens, des mesures fiscales soutenant la législation européenne sont très courantes. Les véhicules qui n'émettent pas d'émissions polluantes et les véhicules à très faibles émissions font généralement l'objet d'incitations fiscales, tandis que les véhicules plus polluants sont pénalisés.

Depuis l'accord de Paris, les collectivités locales des pays d'Europe se penchent de plus en plus sur les émissions des véhicules qui ont une incidence directe sur la qualité de l'air et la qualité de vie dans les villes. C'est pourquoi elles s'efforcent également de réduire les émissions des gaz à effet de serre, entre autres, en limitant l'accès à certains véhicules. Les véhicules diesel sont le principal sujet de discussion. En ce qui concerne les flottes, étant donné que les parcs de sociétés sont généralement composés de véhicules modernes conformes aux normes les plus récentes sur les émissions, il n'y a actuellement qu'un risque minime pour que ceux-ci se voient refuser l'accès aux centres-villes européens.

Néanmoins, de plus en plus de sociétés dotées d'une flotte automobile prennent conscience de l'effet polluant que leur parc est susceptible d'avoir sur la planète. Nombreuses sont celles qui ont déjà mis en place une stratégie en vue de réduire de manière importante leurs émissions de CO₂, et certaines ont même une politique de zéro émission nette visant à réduire l'ensemble de leurs émissions de gaz à effet de serre. Autre exemple : la récente initiative mondiale regroupant de grandes entreprises déterminées à faciliter la transition vers la mobilité électrique, l'initiative EV100.



Travailler ensemble pour atteindre What's next en matière de gestion de parcs durables

Le parc automobile d'une société touche à plusieurs domaines : l'activité, les RH, l'aspect financier, la santé et la sécurité, l'environnement, etc. C'est pourquoi la gestion de parc (et plus précisément la réduction de l'impact environnemental du parc) doit être intégrée dans la stratégie de l'entreprise. Pour appréhender la portée stratégique de la réduction des émissions de CO₂ de votre flotte, il est capital de comprendre au préalable l'importance relative de ces émissions par rapport à l'empreinte environnementale totale de votre société. Pour une société de services par exemple, le parc représente une part relativement élevée de l'empreinte carbone ; cette part est moindre dans une entreprise industrielle. Bien que la réduction de l'empreinte environnementale d'une société génère souvent, au final, une réduction des coûts, réduire les émissions nécessite en général une mise de départ, en temps et en argent, car dans la plupart des cas, il faut étudier et/ou mettre en œuvre des technologies et des méthodologies nouvelles ou différentes.

L'environnement extérieur est un facteur important de la capacité à réduire les émissions des véhicules. Sur certains marchés, une offre pertinente de produits, d'infrastructures et de services pérennes est bel et bien présente. De plus, il existe une majorité primo-adoptante qui utilise ces solutions pour diminuer l'empreinte carbone de leur société. Toutefois, sur d'autres marchés, les produits et services durables tels que les véhicules électriques ou les initiatives d'autopartage en sont encore à un stade de développement peu avancé. Ces pays se caractérisent souvent par une absence d'infrastructures de points de charge des véhicules électriques et une législation ne prévoyant pas suffisamment de mesures incitatives.

La position de votre pays sur l'échelle environnementale influe sur la capacité de votre société à réduire votre empreinte carbone et à adopter la stratégie zéro émission nette idéale. Les sociétés présentes sur les marchés en développement pourraient commencer par prendre plus fortement position en matière d'environnement et par faire valoir la nécessité de produits, d'infrastructures et de services durables. Normalement, il leur faudra explorer les solutions classiques de réduction de leur empreinte, comme choisir le véhicule adéquat (des moteurs thermiques à plus faibles émissions de CO₂), influencer le comportement des conducteurs, planifier les déplacements et maîtriser la charge transportée, pour n'en citer que quelques-unes.

Les idées
innovantes
imposent
d'agir en
profondeur.

Progresser
étape par
étape.

Un élément important de la difficulté de réduire des émissions des véhicules est le management réel des idées et des mesures mises en œuvre. Réduire les émissions signifie souvent sacrifier d'autres choses. C'est pourquoi un appui des cadres dirigeants, qui donneraient le bon exemple, est un facteur de réussite essentiel classique. En ayant recours à l'expertise d'intervenants tels que votre responsable Santé Sécurité Environnement (SSE), tout comme en vous associant ou en faisant appel à d'autres initiatives à l'échelle de la société, vous accélérerez la progression de vos initiatives en matière de flotte. Inutile de préciser qu'il est important de prendre en compte des retours d'expérience et de communiquer régulièrement les indicateurs clés de performance (les KPI) et les objectifs concernés.

Réussir à prendre le virage écologique n'est pas facile, mais il y a beaucoup à gagner. De nombreux décideurs sont impliqués et les idées sont probablement nouvelles pour votre organisation : vous allez devoir « agir en profondeur ». Nous vous conseillons de diviser votre projet en étapes, de donner la priorité aux domaines que vous maîtrisez et de partir de là (voir figure 1 page suivante).

Questions qui demandent une réponse

Éléments à étudier ou à développer localement



Figure 1. Exemple d'approche étape par étape

Mesures de réduction du CO₂

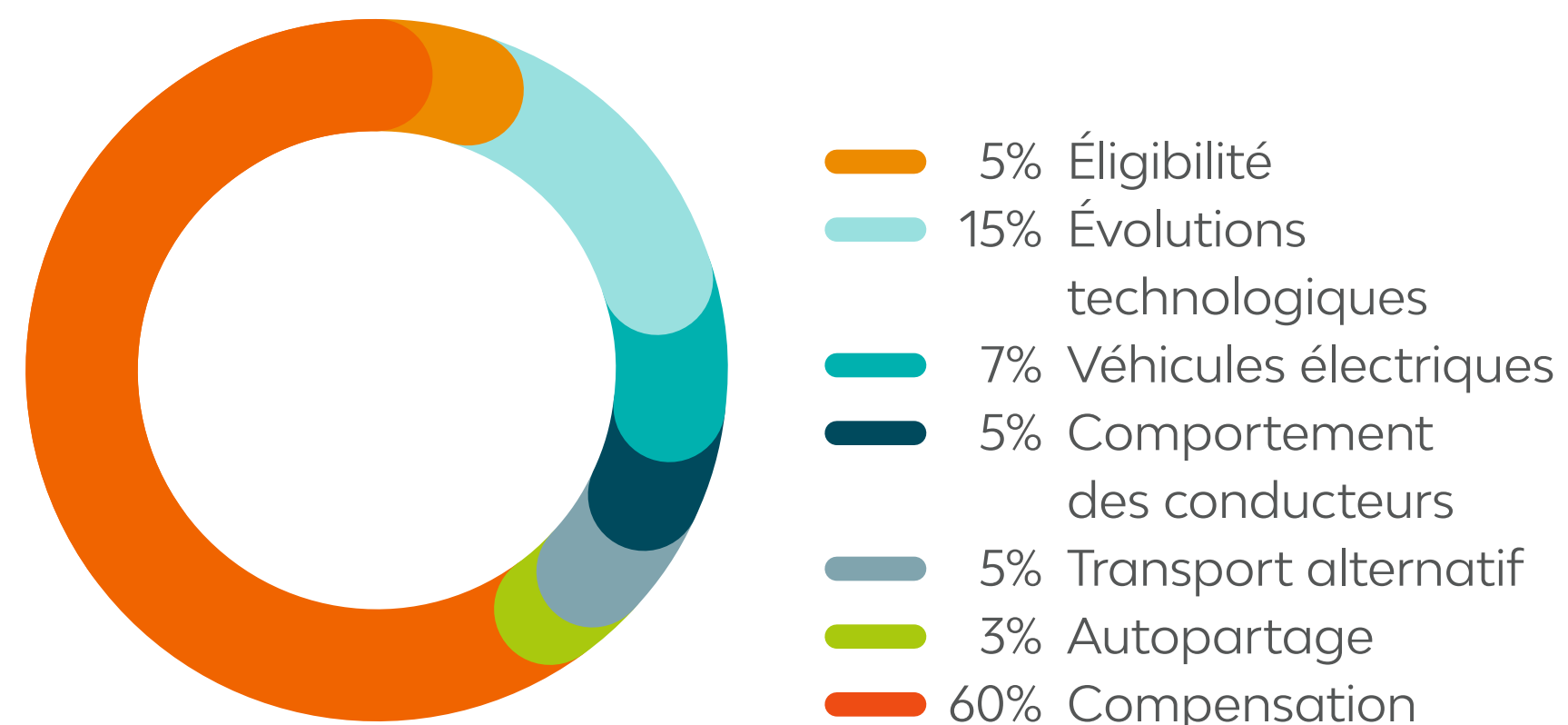


Figure 2. Exemple de mesures pérennes potentielles et leur impact sur votre empreinte carbone.

Gestion de parc durable : un large éventail de mesures

Il existe un large éventail de mesures de gestion de parc durables qui peuvent avoir un réel impact. Notre expérience montre que, dans un scénario idéal, il est possible de diminuer les émissions de CO₂ de 40 % sur une durée de quatre ans. Le reliquat de votre empreinte carbone devra ensuite être compensé (voir Figure 2). Ci-dessous, nous nous penchons de plus près sur les mesures écologiques les plus couramment envisagées et mises en œuvre.

Éligibilité et attribution des véhicules

En premier lieu, vous pouvez réexaminer vos critères d'attribution des voitures de société et modifier votre politique automobile en conséquence : vous pouvez par exemple veiller à ce qu'un véhicule ne soit attribué qu'aux seuls employés qui en ont vraiment besoin dans le cadre de leur travail. Les employés qui n'utilisent qu'accessoirement un véhicule dans le cadre de leur travail pourraient se voir proposer un pool de véhicules ou être encouragés à utiliser les transports publics.

Les différents types d'éligibilité définissent le ratio « véhicules de fonction »/« véhicules commerciaux ». Plus la part de véhicules commerciaux est élevée, plus votre société pourra agir positivement sur l'impact environnemental de votre parc. Si c'est la part de voitures de fonction qui est la plus élevée, vous devrez mettre en œuvre une stratégie consistant à influencer et à motiver les employés pouvant bénéficier d'une voiture de société, afin d'encourager un comportement exemplaire, comme choisir le bon véhicule et faire preuve d'un style de conduite écoresponsable, la finalité étant de réduire les émissions polluantes.

Certains secteurs ont une activité saisonnière ou font appel à des spécialistes qui interviennent pendant un laps de temps limité. En l'occurrence, au lieu d'attribuer une voiture de société sur la base d'un contrat de location classique, une solution plus flexible serait plus pertinente. Dans ce cas, il est possible de louer un véhicule juste pour un mois.

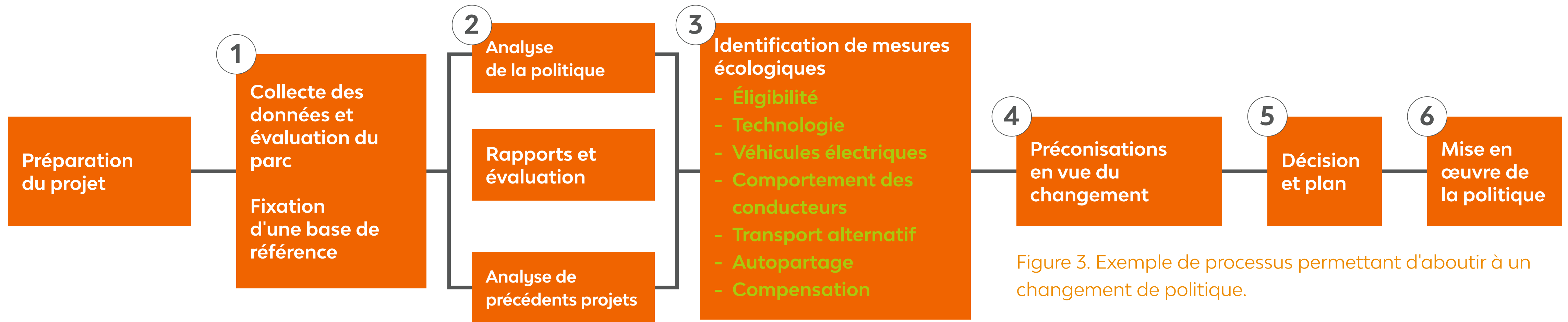
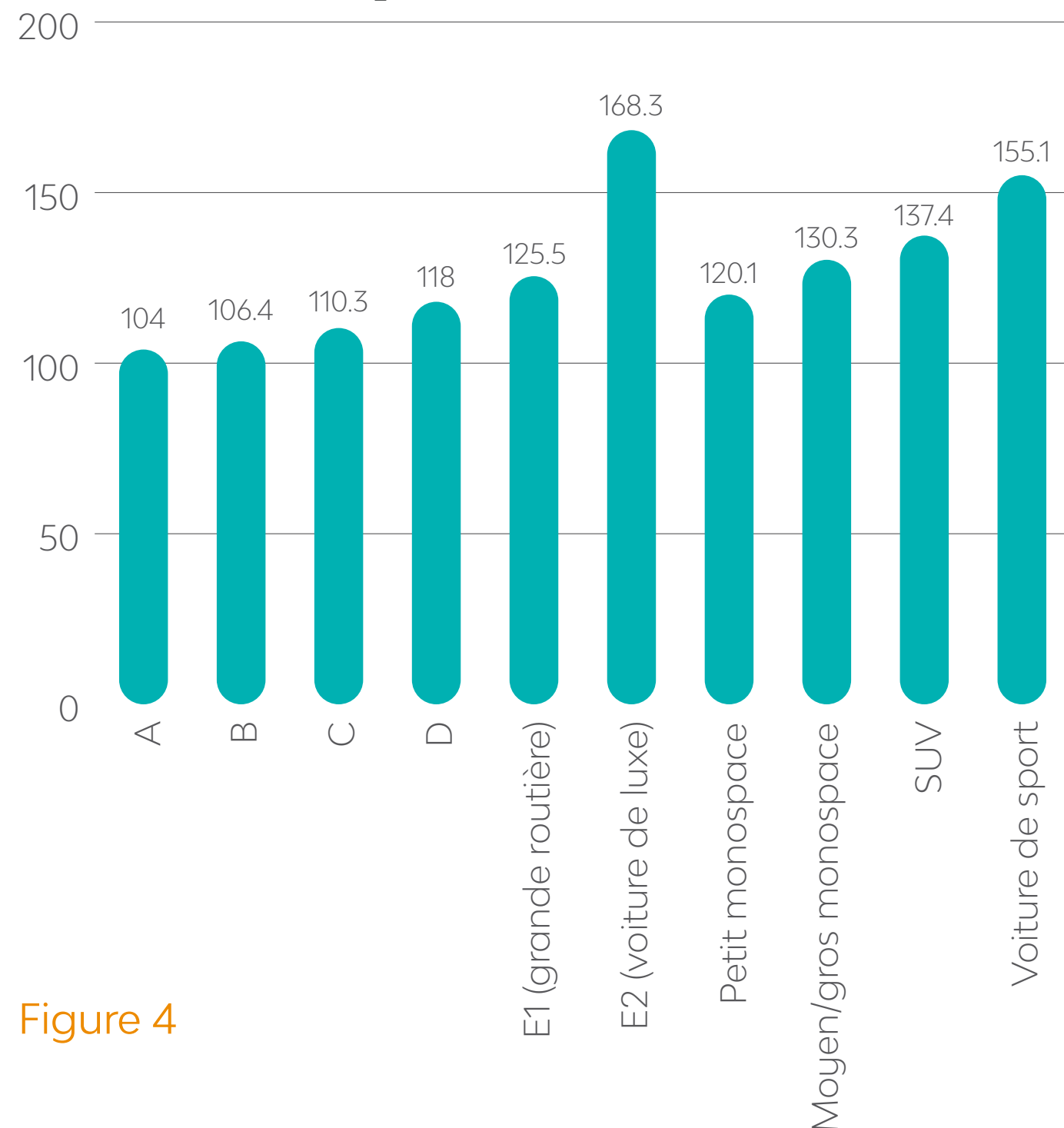


Figure 3. Exemple de processus permettant d'aboutir à un changement de politique.

Europe - MOY. CO₂ 2016 (g/km) par catégorie de véhicules



Source : Jato, rapport portant sur le dioxyde de carbone, mars 2017

Figure 4

Votre politique de véhicule de fonction démontre en pratique votre politique en matière de CO₂. Par conséquent, toute mesure que vous avez l'intention de prendre pour réduire votre empreinte environnementale implique également une modification de votre politique en matière de voitures de fonction (voir Figure 3).

Seuils

Une des mesures les plus couramment mises en œuvre consiste à inclure dans votre politique automobile des seuils de dioxyde de carbone qui soient alignés sur les objectifs des constructeurs et sur le régime fiscal de votre pays. Cela signifie qu'un conducteur ne pourra choisir qu'un véhicule présentant un certain seuil maximum de CO₂, par exemple 110 g/km. Vous aurez ainsi la certitude que le véhicule choisi respecte les objectifs d'émissions de votre société. N'oubliez pas que les niveaux de CO₂ diffèrent selon la catégorie de véhicule (voir Figure 4). De plus, vous voudrez peut-être définir différents seuils de CO₂ en fonction des niveaux ou des fonctions. En mettant en œuvre cette approche par seuils, vous aurez la certitude de suivre à coup sûr le rythme des plus récentes évolutions technologiques en matière d'émissions de CO₂.



Évolutions technologiques et types de carburant

Les types de carburant ont une incidence importante sur le niveau d'émissions. Il est donc judicieux de proposer des véhicules utilisant des carburants alternatifs. Permettez à vos employés d'opter pour des véhicules hybrides ou des véhicules tout électriques, par exemple, sans émissions polluantes, ou de choisir un véhicule qui fonctionne au gaz naturel comprimé (GNV) ; les émissions de CO₂ sont réduites de 20 % par rapport aux moteurs essence et de 15 % par rapport aux moteurs diesel. Le biogaz (qui a la même composition que le GNV mais qui est obtenu par fermentation de la biomasse) obtient des résultats encore meilleurs. Bien que le GPL soit un carburant plus propre, il a perdu la cote pour la bonne raison, entre autres, que la plupart des garanties constructeur ne les couvrent plus. Enfin et surtout, l'hydrogène ne génère pas d'émissions de carbone. Cependant, cette solution n'est pas encore viable à des fins professionnelles pour des raisons de coût et de manque de stations d'approvisionnement.

La voiture qui répond à l'objectif recherché

En particulier lorsque la voiture est un outil de travail, il est essentiel qu'elle soit « adaptée à l'usage prévu ». Cela signifie que cette voiture doit répondre à l'objectif recherché, pas uniquement en termes de fonctionnalité et de performance, mais également en termes de coût et d'empreinte carbone. Aujourd'hui, il existe un vaste choix de modèles adaptés à toutes les exigences de taille, de poids, de couple et de charge utile, et qui présentent en même temps une faible consommation de carburant et un prix attractif.

Carte carburant

Parallèlement à l'évaluation des émissions de CO₂ du véhicule, vous pouvez mettre en place une carte carburant de la formule tout compris offerte à vos conducteurs. Non seulement vous en retirerez un avantage en termes de coûts (les cartes carburant sont souvent assorties de remises) et réduirez la charge de travail administratif pour le traitement des notes de frais, mais vous pourrez suivre et indiquer la consommation réelle de carburant, la consommation d'électricité des véhicules électriques, le kilométrage ainsi que le total des émissions de CO₂ pour chaque véhicule.

Évitez de transporter des charges inutiles ou non-aérodynamiques

La consommation de carburant peut augmenter de 4,7 % par tranche supplémentaire de 100 kg

Comportement des conducteurs

Un autre aspect à ne pas négliger est le comportement des conducteurs eux-mêmes ; leurs agissements en termes de style de conduite, de charge du véhicule, de pression des pneumatiques et de planification des déplacements sont autant d'éléments importants qui peuvent avoir une influence sur les niveaux d'émissions. Pour faire évoluer le comportement des gens, il faut commencer par les sensibiliser et leur faire prendre conscience des conséquences à long terme de leurs comportements, à la fois en termes de pollution et de coûts. D'autres méthodes efficaces consistent à les responsabiliser dans leur façon d'agir et à les récompenser pour leur comportement exemplaire. Et dernier argument, mais non des moindres : non seulement la formation des conducteurs contribue à une plus grande sécurité, mais elle permet aussi de diminuer la consommation de carburant et donc les émissions de CO₂.

Transport alternatif

Notamment dans les zones urbaines et pour les flottes qui comprennent un grand nombre de véhicules de fonction, les sociétés examinent de plus en plus les possibilités offertes par les transports publics. Étant donné que le train, le métro ou le bus ne vous amènent pas toujours à votre destination finale, certaines sociétés ont commencé à proposer des navettes pour résoudre ces défis du premier et du dernier kilomètre. Un certain nombre de sociétés pionnières en matière de stratégie environnementale ont même déménagé leurs bureaux dans une zone qui se trouve à quelques minutes de marche d'un pôle de transports publics.

Autopartage

L'autopartage est une variante du transport alternatif. De manière générale, nous nous acheminons résolument vers une économie de partage, et l'autopartage en est l'une des manifestations. Pour l'instant, l'autopartage est surtout répandu dans les zones urbaines et dans le secteur privé. Mais alors que les services numériques se développent rapidement et que les gens sont de plus en plus « connectés » sur Internet, le concept d'autopartage devient également de plus en plus intéressant pour les flottes d'entreprise. En standardisant votre flotte, vous faciliterez l'autopartage : si votre flotte est composée d'un nombre restreint de types de véhicules différents, vous aurez la possibilité d'utiliser ces véhicules à d'autres fins pendant les heures de travail au lieu de vous contenter de les laisser garés sur place.



Compensation

Même lorsque vous aurez mis en œuvre toute une série de mesures en faveur de l'environnement, les véhicules de votre parc produiront tout de même une certaine quantité d'émissions polluantes. Et si votre parc est crucial pour la continuité de votre activité (soit parce que vos véhicules sont un outil professionnel, soit parce que vous devez proposer des voitures de fonction pour séduire et fidéliser les employés talentueux), que pouvez-vous faire si votre société s'est fixé un objectif de zéro émission nette ?

Dans ce cas, il est possible de « compenser » le reliquat des émissions des véhicules. Une compensation de carbone est une réduction de l'émission de dioxyde de carbone ou de gaz à effet de serre destinée à compenser une émission générée ailleurs^{vi}. Les compensations prennent en général la forme d'un soutien financier à des projets qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre à court ou à long terme. La forme la plus courante est un projet portant sur une énergie renouvelable, comme des fermes éoliennes, une énergie tirée de la biomasse ou des barrages hydroélectriques. Ces formes de compensation peuvent également porter sur des projets d'efficacité énergétique, des projets forestiers, la destruction de polluants industriels ou de produits dérivés, ou encore la destruction du méthane de décharge. Deux des types les plus populaires de projets de compensation de carbone, du point de vue des entreprises, sont les projets d'efficacité énergétique et les projets d'éoliennes.

Gestion de parc durable : le prochain point à l'ordre du jour de votre société

En réduisant les émissions des véhicules de votre flotte, vous contribuerez à protéger notre planète, à court et à long terme. Votre société exprime très certainement sa conscience stratégique de cet état de fait par d'ambitieux objectifs tels qu'un objectif de zéro émission nette. En tant que responsable d'une flotte automobile, il est de votre devoir d'assumer votre part de responsabilité dans la réalisation de ces objectifs. En bref, trois mesures clés contribueront significativement à réduire l'empreinte de votre flotte :

- Définir des critères d'attribution de voitures plus clairs et/ou plus stricts
- Proposer une sélection de véhicules qui soit aussi "écologiques" que possible, tout en étant adaptés à l'usage prévu
- Encourager des comportements écoresponsables de la part des conducteurs et favoriser l'optimisation de la consommation de carburant

Pour en savoir plus, nous vous invitons à contacter le département Consultancy Services de LeasePlan France.

E-mail : consultancyservices.fr@leaseplan.fr

ⁱ https://ec.europa.eu/clima/policies/transport/vehicles_en

ⁱⁱ https://en.wikipedia.org/wiki/Carbon_neutrality

ⁱⁱⁱ www.epa.illinois.gov/topics/air-quality/mobile-sources/vehicle-emissions.../index

^{iv} https://ec.europa.eu/clima/policies/transport/vehicles/cars_en

^v <http://www.epa.gov/otaq/climate/documents/420f12051.pdf>

^{vi} https://en.wikipedia.org/wiki/Carbon_offset

Avis de non-responsabilité

Le présent document a été validé uniquement par LeasePlan Corporation N.V. ("LPC"), qui en assume la responsabilité, sur la base des sources citées et des informations fournies par LPC. LPC ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit et décline toute responsabilité (de manière expresse ou implicite) quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations ou opinions figurant dans le présent document.

Les informations contenues dans le présent document sont tirées de sources qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. LPC ne donne aucune assurance à cet égard et n'est aucunement tenue de permettre au destinataire d'accéder à d'autres informations ni de mettre à jour le présent document, ni d'en corriger les éventuelles inexactitudes qu'il comporte, et se réserve le droit, sans avoir à en donner les raisons, à tout moment et de quelque façon que ce soit, de modifier ou de supprimer les informations qui y figurent.

Sauf en cas d'informations trompeuses frauduleuses, ni LPC ni aucune de ses sociétés affiliées, ni aucun de ses conseillers ou représentants ne seront responsables d'aucune perte ni d'aucun dommage direct(e), indirect(e), consécutif(ve) ou autre, et notamment de la perte de profits subie par vous ou un tiers et pouvant découler de la confiance accordée au (1) présent document, ni de la fiabilité, de l'exactitude, de l'exhaustivité ou de l'actualité de ces informations ou (2) de toutes autres informations écrites ou orales mises à disposition par LPC en relation avec le présent document ou (3) de toute donnée générée par lesdites informations.

LeasePlan

LeasePlan Corporation N.V.
Gustav Mahlerlaan 360
1082 ME Amsterdam
Pays-Bas
info@leaseplancorp.com

leaseplan.com